

Rencontre Mondiale JC2033

6-8 mai 2027 à Genève, Suisse

Nous nous réjouissons de vous accueillir à Genève pour cette Rencontre Mondiale JC2033. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations pratiques ainsi que les conditions générales relatives à votre participation.

1. Frais de participation

Le coût de la Rencontre Mondiale est de **CHF 250.– par personne**.

Ce montant comprend :

- les frais d'inscription de **CHF 20.–** ;
- la participation à la Rencontre Mondiale du 6 au 8 mai 2027 ;
- les repas de midi et du soir prévus pendant la rencontre.

Le solde des frais de participation est dû **dans les 30 jours suivant l'inscription et, dans tous les cas, au plus tard le 6 avril 2027**.

2. Inscription et paiement

L'inscription est considérée comme définitive une fois les **frais d'inscription de CHF 20.–** reçus.

Le paiement des frais d'inscription peut être effectué de l'une des manières suivantes :

Option 1 – Virement bancaire

Cette option est privilégiée.

Coordonnées bancaires :

- IBAN : CH12 0900 0000 1471 9937 0
- Titulaire du compte : JC2033 International
- Institution financière : PostFinance SA
- Adresse : Mingerstrasse 20, CH-3030 Berne, Suisse
- SWIFT / BIC : POFICHBEXXX

Option 2 – Don en ligne

Vous pouvez effectuer un paiement de **CHF 20.–** via le site JC2033 en sélectionnant l'option « Don ».

Merci d'indiquer « **GGG27** » dans le champ commentaire.

Option 3 – Western Union

Vous pouvez également envoyer le montant à :

Olivier Fleury,

Rte. des Bruyères 1,

1164 Buchillon, Suisse

Le montant transféré sera récupéré à **1162 St-Prex, Suisse.**

3. Lieu de la Rencontre

Espace Lumen,

Rue des Buis 9,

1202 Genève, Suisse

4. Hébergement

Sauf indication contraire, **chaque participant est responsable de l'organisation et du paiement de son propre hébergement.**

Pour faciliter vos déplacements, nous vous recommandons de choisir un hébergement dans le quartier des **Pâquis** ou dans les environs de la gare de Genève.

Depuis l'aéroport de Genève, le train permet de rejoindre le centre-ville en environ **10 minutes**. La plupart des hébergements recommandés sont ensuite accessibles à pied.

Quelques options à proximité

[Hôtel Edelweiss****](#)

300 m = 5 minutes à pied

[Novotel Genève Centre****](#)

500 m = 10 minutes à pied

Options économiques :

[ibis Genève centre lac***](#)

500 m = 10 minutes à pied

[ibis Genève centre Gare***](#)

1 km = 20 minutes à pied

[Hotel International and Terminus***](#)

900 m = 10 minutes à pied

[Hotel Drake Longchamp***](#)

200 m = 3 minutes à pied

[Auberge de Genève](#)

150m = 2 minutes à pied

Pour les participants sponsorisés, l'hébergement est pris en charge par JC2033. Il peut s'agir d'un hôtel local ou de personnes privées ou de familles qui accueilleront les participants.

5. Visas et lettre d'invitation

Les participants qui ont besoin d'un visa pour se rendre en Suisse peuvent demander une **lettre d'invitation** afin de soutenir leur procédure de demande de visa.

Pour établir cette lettre, nous aurons besoin des documents suivants :

- le formulaire de demande de lettre d'invitation dûment rempli et signé ;
- une inscription complète à la Rencontre Mondiale ;
- le paiement des frais d'inscription de **CHF 20.–** ;
- une copie valable de votre passeport.

La lettre d'invitation est destinée à soutenir votre demande de visa. **La délivrance du visa relève exclusivement des autorités compétentes et ne peut pas être garantie par JC2033.**

Nous vous recommandons d'effectuer vos démarches suffisamment (voir 6 à 3 mois) à l'avance.

Conditions générales

6. Annulation par le participant

En cas d'annulation d'une inscription définitive par un participant, les frais suivants seront dus à JC2033 International :

- + 61 jours avant la conférence : CHF 20 par personne.
- 60 à 41 jours : 60 % du prix des frais du rassemblement mondial
- 40 à 0 jours : 100% du prix des frais de le rassemblement mondiale

Les éventuels frais d'annulation pris en charge par une assurance annulation relèvent de la responsabilité du participant.

Réservations effectuées à la demande du participant

Si JC2033 International a engagé des frais ou effectué une réservation spécifique à la demande du participant, celui-ci devra rembourser 100 % des montants effectivement engagés par JC2033 International.

Frais non remboursables

En cas d'annulation par le participant, JC2033 International ne rembourse pas les frais engagés par le participant pour participer à la Rencontre Mondiale, notamment :

- les billets d'avion, de train ou autres frais de transport ;
- les frais de bagages ;
- les frais d'hôtel et de restauration ;
- les frais de visa ;
- les frais d'inscription de CHF 20.– ;
- tout autre frais personnel lié au déplacement ou à la participation à l'événement.

Nous recommandons vivement à chaque participant de souscrire une **assurance annulation et voyage adaptée**.

7. Annulation par JC2033 International

Si JC2033 International devait annuler la Rencontre Mondiale, les **frais de participation déjà versés** par le participant seront remboursés.

Les **frais d'inscription de CHF 20.– restent toutefois non remboursables**.

JC2033 International ne pourra pas rembourser les dépenses engagées directement par les participants, notamment :

- les vols, billets de train et autres moyens de transport ;
- les frais de bagages ;
- les frais d'hôtel et/ou de restauration ;
- les frais de visa ;
- les frais d'inscription de CHF 20.– ;
- tout autre frais personnel ou dépense liée à la participation à l'événement.

Nous recommandons donc vivement de souscrire une assurance voyage et annulation couvrant ces éventuels frais.

8. Assurance

Chaque participant est personnellement responsable de disposer d'une couverture d'assurance adaptée à son voyage et à sa participation à la Rencontre Mondiale.

Nous recommandons notamment de vérifier la couverture concernant :

- l'assurance voyage ;
- l'assurance maladie et les frais médicaux à l'étranger ;
- l'assurance rapatriement ;
- l'assurance annulation ;
- les éventuels frais liés à un retard, une annulation ou une interruption de voyage.

JC2033 International ne peut être tenu responsable des frais qui ne sont pas couverts par l'assurance du participant.

Il existe de nombreuses options d'assurance de voyage. Voici deux options :

- [AXA Assurance](#) (pour visa Schengen)
- [Allianz Travel](#) (pour visa Schengen)

9. Modification, report ou déplacement de la Rencontre

JC2033 International se réserve le droit, **jusqu'à 61 jours avant la date prévue de l'événement**, de modifier les dates, de reporter ou de déplacer la Rencontre Mondiale. JC2033 International se réserve également le droit d'apporter des modifications au programme, aux horaires ou à l'organisation de la rencontre lorsque cela est nécessaire. Nous ferons notre possible pour informer les participants de toute modification dans les meilleurs délais.

10. Notre engagement

Nous préparons cette Rencontre Mondiale avec beaucoup de joie, d'espérance et de prière.

Nous croyons que ces quelques jours à Genève seront une occasion précieuse de nous retrouver, de partager, de nous encourager et de travailler ensemble pour faire grandir la vision de JC2033 dans nos pays.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et de vivre ensemble ce temps particulier !

Avec toute notre amitié,

L'équipe JC2033